

RECOMMANDATIONS

- Les produits mentionnés dans cette fiche (liste non exhaustive) ont été choisis parmi les spécialités commerciales ayant une AMM (Autorisation de mise sur le Marché), en tenant compte du catalogue des usages dans lequel l'aubergine est rattachée à la tomate.
- Avant de réaliser un traitement, lire attentivement l'étiquette du produit qui a une valeur légale et respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.
- Enregistrer les traitements sur un registre (obligation réglementaire).
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de l'applicateur : combinaison, gants, masque adapté... et pour la protection de l'environnement.
- Les produits phytosanitaires doivent être stockés dans une armoire ou un local réservé à cet usage, hors gel, aéré ou ventilé et fermé à clef.

L'exactitude des informations de cette fiche a été vérifiée avec soin. Cependant, en aucun cas, l'APREL et les rédacteurs ne pourront être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient, qui pourraient en résulter.

Seules les informations figurant sur l'étiquette font foi.

Dans les tableaux des pages suivantes :

DAR Délai d'emploi avant récolte, exprimé en jours.

DRE Délai de rentrée dans la parcelle après traitement, exprimé en heures.
6/8 h : 6 heures en plein champ, 8 heures sous abri.



Produit utilisable en Agriculture Biologique selon le règlement européen RCE 889/2008

M Produit concerné par la réglementation mélanges, voir les mélanges interdits sur aubergine en page 10

Biocontrôle : Produit inscrit sur la liste des produits de biocontrôle établie par le Ministère de l'agriculture au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural. Cette liste est disponible sur le site de la DRAAF PACA : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-biocontrôle,988>. Voir fiche APREL « Le Biocontrôle ».

CMR : Produit cancérigène, mutagène, reprotoxique

PI : Utilisation en Protection intégrée*



Produit utilisable en PBI, peu toxique sur les insectes auxiliaires (sur population installée).



Produit utilisable en PBI **avec prudence** s'il est bien placé par rapport à la période de lâcher, au stade et à la position sur les plantes des auxiliaires sur lesquels il a un impact.



Produit non utilisable en PBI. En cas d'utilisation avant introduction d'auxiliaires être attentif à la persistance parfois longue.



Peu ou pas de données (dans l'attente de données, il convient d'être prudent).

Élaboration : APREL, CETA et
Chambres d'agriculture 06, 13, 83,
84, Ctifl, GRAB, SERAIL

Coordination : Daniel IZARD
Chambre d'agriculture 84 - APREL

Document mis à jour en
décembre 2018

Réalisé avec le soutien financier de :



L'Europe investit dans les zones rurales

Financé avec le concours de l'Union européenne avec le
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

*Classement établi d'après les données issues des sites internet www.koppert.fr et www.biobestgroup.com pour les auxiliaires *Amblyseius swirskii*, *Macrolophus pygmaeus*, *Encarsia formosa*, *Eretmocerus eremicus*, *Aphidius* sp. *Aphidoletes aphidimyza*, *Phytoseiulus persimilis* et *Amblyseius californicus*

PÉPINIÈRE

Mesures préventives

- Nettoyer puis désinfecter les structures, terrines, plateaux avec un produit autorisé pour cet usage.
- Désherber manuellement la serre à plants et maintenir les abords propres.
- Recouvrir le sol d'un paillage plastique.
- La mise en place de filets étanches aux insectes limite l'entrée des ravageurs. Choisir la maille adaptée aux insectes visés.
- Mettre des panneaux englués jaunes et bleus pour détecter et piéger certains insectes. Les surveiller et les renouveler régulièrement.
- Repiquer dans un terreau réchauffé et arroser avec de l'eau à température supérieure à 16°C.
- Respecter les consignes de température, durcir les plants par un écartement adapté et une bonne aération.

Traitement du terreau (contre *Pythium*)

Les terrines de semis et les mottes peuvent être traitées préventivement contre les pythiacées, avec l'un des produits suivants : PRESTOP ( et Biocontrôle), PROPLANT ou PREVICUR ENERGY. Pour les doses, mouillages et conditions d'utilisation, voir l'étiquette du produit.


Traitement des parties aériennes

- La protection des plants concerne principalement les ravageurs.
- ***En protection intégrée, le choix des produits de traitements doit être fait en accord avec le conseiller et le fournisseur d'auxiliaires.***
- Appliquer la dose/hectolitre (soit 1/10^e de la dose/ha). Traiter en mouillant jusqu'au point de ruissellement. Pour le choix des produits, voir la partie "en culture ravageurs".
- Vérifier sur l'étiquette le stade BBCH des produits utilisés.

AVANT PLANTATION

- Les principales maladies et ravageurs du sol sont la verticilliose, le corky-root (racines liégeuses), *Agrobacterium*, *Colletotrichum* et les nématodes à galles.
- À l'arrachage de la culture précédente, vérifier l'état sanitaire des racines, éliminer les racines malades et parasitées et effectuer un vide sanitaire le plus long possible.
- Avant de planter, s'assurer que les mesures nécessaires ont été prises pour limiter les risques de maladies et ravageurs du sol.
- GREFFAGE. L'utilisation du greffage permet de limiter la gravité des attaques de verticilliose, racines liégeuses et nématodes. Plusieurs types de porte-greffes existent avec des niveaux de résistance minimum : **voir le conseil variétal APREL**. Cependant, ces pathogènes peuvent être observés, même en culture greffée quand la pression parasitaire est forte. Dans un souci de durabilité, des pratiques complémentaires au greffage sont recommandées : solarisation, rotations, amendements organiques, engrais verts, prophylaxie...

● Nématodes

Produit	Dose/ha + remarques
VELUM PRIME fluopyram	2 applications par goutte à goutte à 0,625 L/ha/application : <ul style="list-style-type: none">• 1 à 3 j avant plantation,• puis 15 j à 30 j après plantation. Autorisé sous abri uniquement. Risques de phytotoxicité si application dans les 15 jours après plantation.
NEMGUARD GRANULES extrait d'ail	25 kg/ha avant plantation, en localisé. Maintenir le sol humide après application.  Biocontrôle

Produits nouveaux, manque de références terrain. Efficacité limitée en sol très contaminé.

EN CULTURE

Recommandations

- Vérifier l'état sanitaire des plants à la réception.
- À la plantation, ne pas enterrer le collet du plant pour éviter les pourritures.
- Observer régulièrement la culture pour repérer les premiers foyers de maladies et ravageurs afin d'intervenir efficacement dès le début des attaques.
- Des traitements localisés suffisent parfois à enrayer les attaques.
- Le palissage sur ficelles verticales permet une meilleure pénétration des produits dans la végétation et améliore l'efficacité des traitements.
- Ne pas traiter aux heures chaudes (risque de phytotoxicité et baisse d'efficacité).
- Maintenir les abords propres et entretenus (intérieur et extérieur).
- Dose et mouillage : En début de culture, sur des plantes jeunes : appliquer la dose/hL, soit un dixième de la dose/ha. Par la suite : respecter la dose/ha.
- Soigner la pulvérisation : les appareils de traitement doivent être entretenus et contrôlés régulièrement pour une pulvérisation homogène.

EN CULTURE - RAVAGEURS













La protection intégrée est conseillée. La stratégie globale, le choix des auxiliaires et des produits compatibles doivent être discutés avec le conseiller et le fournisseur d'auxiliaires. Voir la fiche Ressources APREL-GRAB « Protection Biologique Intégrée de l'Aubergine sous abri », décembre 2017.

La mise en place de filets anti-insectes aux portes (avec sas) et aux ouvrants limite l'entrée des ravageurs mais réduit l'aération (attention au *Botrytis*). Choisir la maille adaptée aux insectes visés. Réaliser les traitements insecticides le soir, pour une meilleure efficacité avec des températures moins élevées et une pulvérisation homogène.

● Aleurodes

Des panneaux jaunes englués permettent de piéger les adultes.









- Auxiliaires commercialisés : *Amblyseius swirskii* (efficace aussi sur thrips), *Encarsia formosa*, *Macrolophus pygmaeus* (éventuellement dès le stade pépinière), *Eretmocerus eremicus*.

Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max appli.	PI	Remarques
MYCOTAL <i>Verticillium lecanii</i> + adjuvant	2 kg	1 j	8 h	12		 Biocontrôle
ADMIRAL PRO pyriproxifène	0,5 L	3 j	24 h	2		
TEPPEKI (1) flonicamide	0,16 kg par goutte à goutte	Voir étiquette	8 h	2 (1)		
PREFERAL <i>Isaria fumosorosea</i>	2 kg	3 j	8 h	3		 Biocontrôle
ERADICOAT (2) maltodextrine	(3)	1 j	24 h	20	?	Biocontrôle
FLIPPER (3) sels potassiques d'acides gras	(4)	1 j	24 h	5		 Biocontrôle
ESSEN'CIEL (4) huile essentielle d'orange douce	2 L (5)	1 j	24 h	6	?	 Biocontrôle
BOTANIGARD 22 WP (5) <i>Beauveria bassiana</i> GHA	0,0625%	1 j	8 h	25	?	 Biocontrôle
NATURALIS (5) <i>Beauveria bassiana</i> ATCC 74040	1 L	3 j	8 h	5	?	 Biocontrôle
PLENUM 50 WG pymétrozine	0,4 kg	3 j	48 h	3		CMR

- (1) TEPPEKI : 3 applications/an tous usages confondus. Sur aleurodes en goutte à goutte, TEPPEKI doit être positionné de la reprise des plantes jusqu'à 2 à 3 semaines après repiquage.
- (2) ERADICOAT : la dose homologuée est de 75 L/ha, mais la firme conseille de l'utiliser à une concentration maximale de 25 mL/litre d'eau. Traiter en conditions sèches et ensoleillées. Effet choc. Autorisé aussi sur acariens et pucerons. Produit nouveau, manque de références.
- (3) FLIPPER : dose 1 à 2 L/hl dans la limite de 16 L/ha. Autorisé aussi sur acariens et pucerons. Produit nouveau, manque de références.
- (4) ESSEN'CIEL ou LIMOCIDE : 2 L/ha (0,4 % sur la base de 500 L/ha). Autorisé aussi sur thrips à 4 L/ha.
- (5) BOTANIGARD 22 WP et NATURALIS : doses et conditions d'applications particulières. Voir l'étiquette. Produits nouveaux, manque de références. NATURALIS est autorisé aussi sur acariens et thrips.
- Remarque : OBERON n'est pas conseillé car il faudrait respecter un délai de réimplantation de 120 jours pour les légumes feuilles et d'1 an pour les autres cultures dans le cas de cultures sous abri en pleine terre.

● Pucerons





- Contacter votre conseiller pour identifier l'espèce, choisir les auxiliaires et les produits compatibles.
- *Auxiliaires commercialisés* : *Aphelinus abdominalis*, *Aphidius colemani* (vrac ou plantes relais), *Aphidius ervi*, *Aphidoletes aphidimyza*.

Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max d'appli.	PI	Remarques
TEPPEKI ⁽¹⁾ flonicamide	0,1 kg	1 j	8 h	3 ⁽¹⁾		
FLIPPER ⁽²⁾ Sels potassiques d'acides gras	⁽²⁾	1 j	24 h	5		 Biocontrôle
PIRIMOR G ⁽³⁾ pyrimicarbe	0,5 kg	3 j	48 h	2		 CMR
PLENUM 50 WG pymétrozine	0,2 kg	3 j	48 h	3		CMR
KARATE K ⁽⁴⁾ pyrimicarbe + lambda-cyhalothrine	1,5 L	3 j	48 h	2		CMR
KARATE ZEON ⁽⁴⁾ lambda-cyhalothrine	0,125 L	3 j	48 h	2		

- (1) TEPPEKI : 3 applications/an tous usages confondus.
- (2) FLIPPER : dose 1 à 2 L/hl dans la limite de 16 L/ha. Autorisé aussi sur aleurodes et acariens. Produit nouveau, manque de références.
- (3) PIRIMOR G : non autorisé contre *Myzus persicae*. Utiliser seul (mélange interdit).
- (4) KARATE ZEON, KARATE K : appliquer à une température inférieure à 22°C.

● Thrips

- *Auxiliaires commercialisés* : *Amblyseius swirskii* (efficace aussi sur aleurodes), *Orius laevigatus*, *Neoseiulus cucumeris*.

Produit	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max appli.	PI	Remarques
SUCCESS 4 ⁽¹⁾ spinosad	0,02 L/hL	3 j	8 h	2 ⁽¹⁾		
ESSEN'CIEL ⁽²⁾ Huile essentielle d'orange douce	4 L	1 j	24 h	6	?	 Biocontrôle
NATURALIS ⁽³⁾ <i>Beauveria bassiana</i> souche ATCC 74040	1,5 L	3 j	8 h	5	?	 Biocontrôle

(1) SUCCESS 4 ou MUSDO 4 = même produit. 3 applications maximum tous usages confondus. Toxique sur les acariens prédateurs, attention à son utilisation en PI.

(2) ESSEN'CIEL ou LIMOCIDE : 4 L/ha (0,8 % sur la base de 500 L/ha). Autorisé aussi sur aleurodes à 2 L/ha.

(3) NATURALIS : conditions d'application particulières. Voir l'étiquette. Autorisé aussi sur aleurodes et acariens. Produit nouveau, manque de références.

● Acariens

- L'hygrométrie limite les acariens et favorise les auxiliaires, intérêt de la brumisation et des bassinages.

- *Auxiliaires commercialisés* : *Phytoseiulus persimilis*, *Amblyseius californicus*. Une détection précoce des premiers foyers est nécessaire.

Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max appli.	PI	Action sur et remarques
FLORAMITE 240 SC bifénazate	0,4 L	3 j	48 h	2		œufs, formes mobiles
NISSORUN hexythiazox	0,5 kg	3 j	8 h	1		œufs, larves
ERADICOAT ⁽¹⁾ maltodextrine	(1)	1 j	24 h	20	?	œufs, formes mobiles Biocontrôle
FLIPPER ⁽²⁾ sels potassiques d'acides gras	(2)	1 j	24 h	5		œufs, formes mobiles  Biocontrôle
NATURALIS ⁽³⁾ <i>Beauveria bassiana</i> souche ATCC 74040	2 L	3 j	8 h	5	?	 formes mobiles Biocontrôle
BORNEO étoxazole	0,25 L	3 j	8 h	1	?	œufs, larves





(1) ERADICOAT : la dose homologuée est de 75 L/ha, mais la firme conseille de l'utiliser à une concentration maximale de 25 mL/litre d'eau. Traiter en conditions sèches et ensoleillées. Effet choc. Autorisé aussi sur aleurodes et pucerons. Produit nouveau, manque de références.

(2) FLIPPER : dose 1 à 2 L/hl dans la limite de 16 L/ha. Autorisé aussi sur aleurodes et pucerons. Produit nouveau, manque de références.

(3) NATURALIS : conditions d'application particulières. Voir l'étiquette. Autorisé aussi sur aleurodes et thrips. Produit nouveau, manque de références.

● Coléoptères phytophages (doryphores)

- La mise en place de filets brise-vent ou paragrêle aux portes (avec sas) et sur les ouvrants limite l'entrée des doryphores, punaises et noctuelles.
- Le ramassage manuel des doryphores est un moyen de lutte (œufs, larves, adultes).














Produit	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max. appli.	PI	Remarques
NOVODOR FC ⁽¹⁾ <i>Bacillus thuringiensis tenebrionis</i>	5 L	1 j	48 h			 Biocontrôle
DECIS PROTECH ⁽²⁾ deltaméthrine	0,5 L	3 j	8 h	3		
KARATE ZEON ⁽²⁾ lambda-cyhalothrine	0,075 L	3 j	48 h	2		

(1) NOVODOR FC : produit retiré du marché. Délai de commercialisation 30/04/2019, délai d'utilisation 30/04/2020.

(2) (2) DECIS PROTECH, KARATE ZEON : appliquer à une température inférieure à 22°C.

● Chenilles phytophages

La mise en place de filets brise-vent ou paragrêle aux portes (avec sas) et sur les ouvrants limite l'entrée des doryphores, punaises et noctuelles.


Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max. appli.	PI	Remarques
ALTACOR ⁽³⁾ chlorantraniliprole	8,5 g/hL ⁽³⁾	1 j	8 h	2		
DIPEL DF ⁽¹⁾ <i>Bacillus thuringiensis</i>	1 kg	3 j	8 h	8		 Biocontrôle
XENTARI <i>Bacillus thuringiensis</i>	1 kg	3 j	24 h	7		 Biocontrôle
DELFIN <i>Bacillus thuringiensis</i>	1 kg	3 j	8 h	6		 Biocontrôle
LEPINOX PLUS <i>Bacillus thuringiensis</i>	1 kg	3 j	8 h	3		 Biocontrôle
SUCCESS 4 ⁽²⁾ spinosad	0,015 L/hL	3 j	8 h	2 ⁽²⁾		
STEWARD indoxacarbe	0,125 kg	3 j	8 h	3		
AFFIRM ou PROCLAIM émamectine benzoate	1,5 kg	3 j	8 h	3		

(1)DIPEL DF ou BACTURA DF ou SCUTELLO DF.

(2) SUCCESS 4 ou MUSDO 4 = même produit. 3 applications maximum tous usages confondus. Toxique sur les acariens prédateurs, attention à son utilisation en PI.

(3) ALTACOR : cas des cultures sous serres permanentes et hors sol : pour 1500 L/ha maximum : 8,5 g/hl avec une dose minimum de 85 g/ha et sans dépasser la dose de 130 g/ha. Cas des cultures sous serres permanentes et en sol : pour 500 à 1000 L/ha maximum : 8,5 g/hl avec une dose unique d'utilisation de 85 g/ha.



● Aleurodes, chenilles phytophages, mouches, pucerons, thrips

Produit	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max. appli.	PI	Remarques
NEEMAZAL-T/S azadirachtine	3 L	3 j	48 h	3	?	 CMR

Produit nouveau, manque de références. Autorisé sous abri uniquement. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.

● Punaises

- La mise en place de filets brise-vent ou paragrêle aux portes (avec sas) et sur les ouvrants limite l'entrée des doryphores, punaises et noctuelles.
- Le ramassage manuel des punaises vertes Nezara est un moyen de lutte (oeufs, larves, adultes).
- Réaliser de préférence des traitements localisés.

Produit	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max. appli.	PI	Remarques
DECIS PROTECH deltaméthrine	0,83 L	3 j	8 h	3		
KARATE ZEON lambda-cyhalothrine	0,125 L	3 j	48 h	2		

EN CULTURE - MALADIES

● Traitement de sol* champignons autres que pythiacées (verticilliose)

Les risques de verticilliose sont élevés pour les cultures précoces. En situation à risque, une application en traitement de sol permet de limiter les dégâts.

Produit	Dose	DAR	DRE	Nb. max. appli.	Remarques
TOPSIN 70 WG thiophanate méthyl	0,1 kg/hL	non concerné	non concerné	1 à la plantation	CMR

Remarque





Des résultats intéressants sont observés en combinant plusieurs méthodes alternatives :

- Apports réguliers de matière organique pour stimuler l'activité microbienne du sol,
- Suivi de l'irrigation avec des sondes,
- Utilisation d'un produit biostimulant RHIZOCELL-C (ou RISE-P) au goutte à goutte en cours de culture (1 kg/ha 1 fois/mois).

Source : Treiz Maraîchage n° 31 juin 2018. CA 13

● Pourriture grise et sclérotinioses (*Botrytis*, *Sclerotinia*)

- Les dégâts sont visibles sur tiges et sur fruits.
- La maîtrise du climat et des techniques culturales adaptées permettent de limiter les risques sanitaires : plantation sur paillage, irrigation et fertilisation, densité de végétation, taille des bras, effeuillage.

Produits	Dose /ha	DAR	DRE	Nb. max. appli.	PI	Remarques
AMYLO-X WG (1) <i>Bacillus amyloliquofasciens</i>	2,5 kg	3 j	8 h	6	?	 Biocontrôle
PRESTOP <i>Gliocladium catenulatum</i>	0,5 % maxi 6 kg	-	-	6	?	 Biocontrôle
SIGNUM boscalid + pyraclostrobine	1,5 kg	3 j	8 h	3	?	
SCALA pyriméthanil	2 L	3 j	8 h	1		
SWITCH (2) Cyprodinil + fludioxonil	1 kg	3 j	48 h	3		

(1) AMYLO-X WG : produit nouveau, manque de références.

(2) Après une application de SWITCH, afin d'éviter la présence de métabolites dans les cultures suivantes, il conviendra de ne pas semer/planter de cultures dont la partie consommée sont les feuilles dans les 4 mois (120 jours) suivant la dernière application de SWITCH.

● Oïdium

Maladie rare sur aubergine, voir le conseiller.

Problèmes particuliers voir votre conseiller



MELANGES INTERDITS SUR AUBERGINE

**Liste non exhaustive issue de la réglementation sur les mélanges
(arrêté du 12 juin 2015).**

PIRIMOR G, à cause de la mention de danger H 301 (toxique en cas d'ingestion) est interdit en mélange et doit être appliqué obligatoirement seul.

En dehors des restrictions citées ci-dessus, les mélanges sont possibles sous la responsabilité de l'utilisateur et dans le respect des bonnes pratiques agricoles.

BSV MARAÎCHAGE

Pour connaître l'état sanitaire des cultures de votre région, notamment l'aubergine, retrouvez les informations du réseau d'épidémiologie-surveillance dans les bulletins du BSV MARAÎCHAGE (Bulletin de Santé du Végétal) sur les sites suivants :

- BSV PACA : www.bsv-paca.fr (ce site permet de s'inscrire et de recevoir gratuitement le BSV par mail)
- APREL : www.aprel.fr / liens utiles / BSV

PRODUITS AUBERGINE

	Spécialité commerciale	Substance active	LMR ⁽¹⁾	Mode d'action et propriétés
FONGICIDES	AMYLO-X WG	<i>Bacillus amyloliquefasciens</i>		Contact
	PRESTOP	<i>Gliocladium catenulatum</i>		Parasitisme et compétition
	PREVICUR ENERGY	propamocarbe + fosétyl	4 100	Absorbé par les racines. Systémie montante et descendante
	PROPLANT	propamocarbe	4	Absorbé par les racines. Systémie montante
	SCALA	pyriméthanil	1	Contact et vapeur. Translaminaire
	SIGNUM	boscalid + pyraclostrobine	3 0,3	Contact, diffusant, translaminaire
	SWITCH	cyprodinil fludioxonil	1,5 0,4	Contact. Pénétrant
	TOPSIN 70 WG	Carbendazime, thiophanate-méthyl	0,5 2	Contact et systémie
INSECTICIDES – ACARICIDES	ADMIRAL PRO	pyriproxifène	1	Contact
	AFFIRM ou PROCLAIM	émamectine benzoate	0,02	Ingestion. Action sur œufs et larves
	ALTACOR	chlorantraniliprole	0,6	Ingestion et contact. Action sur œufs et larves. Translaminaire
	BOTANIGARD 22 WP	<i>Beauvaria bassiana</i> souche GHA		Champignon entomopathogène, agit par contact
	BORNEO	étoxazole	0,07	Contact. Translaminaire
	DIPEL DF	<i>Bacillus thuringiensis kurstaki</i>		Ingestion sur jeunes larves
	DELFIN			
	LEPINOX PLUS			
	XENTARI	<i>Bacillus thuringiensis aizawai</i>		
DECIS PROTECH	deltaméthrine	0,4	Contact et ingestion	

(1) LMR : Limite maximale de résidus, exprimée en mg/kg.

PRODUITS AUBERGINE

	Spécialité commerciale	Substance active	LMR ⁽¹⁾	Mode d'action et propriétés
INSECTICIDES – ACARICIDES - NEMATOCIDES	ERADICOAT	maltodextrine		Contact
	ESSEN'CIEL ou LIMOCIDE	huile essentielle d'orange douce		Contact
	FLIPPER	Sels de potassium d'acides gras		Contact
	FLORAMITE 240 SC	bifénazate	0,5	Contact
	KARATE ZEON	lambda-cyhalothrine	0,5	Contact et ingestion
	KARATE K	lambda-cyhalothrine pyrimicarbe	0,5 0,5	Contact, ingestion, vapeur. Translaminaire
	MYCOTAL	<i>Verticillium lecanii</i>		Contact sur jeunes larves
	NEMGUARD GRANULES	Extrait d'ail		Contact
	NISSORUN	hexythiazox	0,5	Contact. Translaminaire
	NATURALIS	<i>Beauveria bassiana</i> Souche ATCC 74040		Champignon entomopathogène, agit par contact
	NEEMAZAL-T/S	azadirachtine	1	Ingestion. Systémique.
	NOVODOR FC	<i>Bacillus thuringiensis tenebrionis</i>		Ingestion
	PIRIMOR G	pyrimicarbe	0,5	Contact et vapeur. Translaminaire.
	PLENUM 50 WG	pymétrozine	0,5	Ingestion. Translaminaire et diffusion ascendante
	PREFERAL	<i>Isaria fumosorosae</i>		Contact sur les larves.
	STEWART	indoxacarbe	0,5	Contact et ingestion. Ovicide et larvicide
SUCCESS 4	spinosad	0,7	Contact et ingestion. Larvicide	
TEPPEKI	flonicamide	0,5	Contact et ingestion sur larves et adultes. Translaminaire et migration ascendante	
VELUM PRIME	fluopyram	0,9	Larvicide systémique	

(1) LMR : Limite maximale de résidus, exprimée en mg/kg.

- Translaminaire : qui traverse la feuille.
- Systémique : véhiculé par la sève.

Remarque : ZNT (Zone non traitée, exprimée en mètres.)

La ZNT ne s'applique pas lorsque le traitement est effectué sous une serre dont les côtés sont fermés.